
Adresse des administrateurs du département de la Côte-d'Or, lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de la Côte-d'Or, lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 378;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21569_t1_0378_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

département de la Meurthe^b. Les employés dans les bureaux de l'administration du district de Preuilly, département d'Indre-et-Loire^c.

Sociétés populaires.

De Port-Malo [ci-devant Saint-Malo, Ille-et-Vilaine]^d. De Claye [Seine-et-Marne]^e. D'Issoire, département du Puy-de-Dôme^f. De Rodez [Aveyron]^g. De Vernon [Eure]^h. D'Auray [Morbihan]ⁱ. De Châtillon-sur-Seine [Côte-d'Or]^j. De Saint-Omer [Pas-de-Calais]^k. De Val-Charente [ci-devant Châteauneuf-sur-Charente, Charente]^l. De Vienne-la-Patriote, département de l'Isère^m. De Ligny-sur-Ornain [Ligny-en-Barrois, Meuse]ⁿ. De Grenoble [Isère]^o. De Villiers-le-Bel, département de Seine-et-Oise^p. De Chalier-les-Chaussées [ci-devant Saint-Romain-de-Colbosc], département de Seine-Inférieure^q. De Boësse, département du Loiret^r. De Fontainebleau, département de Seine-et-Marne^s. D'Orbais, département de l'Aisne^t. D'Ormont, ci-devant Saint-Dié, département des Vosges^u.

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion de toutes ces adresses au bulletin (35).

a

[Les administrateurs du département de l'Aveyron aux représentants du peuple de la députation de l'Aveyron, s. d.] (36)

Nous vous adressons, citoyens représentants, notre adhésion à la proclamation de la Convention nationale; elle est bien faite pour inspirer la confiance aux coeurs vertueux et mériter la reconnaissance des français pour leurs représentants.

Salut et fraternité.

Suivent 5 signatures.

[Les administrateurs du département de l'Aveyron à la Convention nationale, Rodez, le 29 vendémiaire an III] (37)

Représentants

Nous nous empressons de vous envoyer notre adhésion aux sentiments que vous manifestés dans votre adresse : ils sont ceux de tous les français vertueux... De la persévérance et par vos soins la justice, la probité et la vertu seront réellement à l'ordre du jour. Le règne de sang sera passé; le glaive de la loi n'existera que pour les conspirateurs et les méchants.

Vive la République, une et indivisible. Vive la Convention nationale.

A Rodez, à l'administration du département de l'Aveyron, le 29 vendémiaire l'an 3 de la république française une et indivisible.

Suivent 6 signatures.

b

[Les administrateurs du département de la Côte-d'Or à la Convention nationale, Dijon, le 1^{er} brumaire an III] (38)

Représentans du peuple,

Avant la révolution du dix thermidor, quelques hommes rassasiés de crime et couverts d'opprobre avoient usurpé les droits du peuple en feignant de les défendre.

La Convention nationale digne du peuple qu'elle représente, a voulu, et ils sont rentrés dans le néant.

Alors les principes ont pris la place des mots, le véritable souverain a reconquis ses droits; et toutes les vertus remplaçant tous les crimes, les vrais patriotes ont conçu l'espoir de voir bientôt la prospérité succéder au malheur.

Ce nouvel ordre de choses devoit déplaire à tous ceux pour qui l'anarchie est un brevet d'impunité; aussi ont-ils fait de nouveaux efforts, pour diriger par la calomnie l'opinion publique contre la Convention nationale, fléau redoutable des conspirateurs, des intrigans et des fripons.

Pour confondre leur imposture, étouffer leur voix audacieuse et criminelle et ranimer le courage des hommes de bien, la Convention a proclamé dans une adresse solennelle, les principes qui la dirigeoient, et le peuple éclairé par l'expérience a reconnu que les principes de la Convention étoient ceux que la nature et la vérité avoient gravé dans son coeur en traits ineffaçables... Oh Liberté! Divinité chérie des français, tes autels ne seront plus souillés par le souffle impur des partisans de la licence, ta plus cruelle et ta plus dangereuse ennemie. Parisiens! vous qui depuis 1789 avez eu à combattre tous les tyrans et à abattre toutes les tyrannies à dévoiler toutes les factions; vous venez de mettre le comble à votre gloire, par l'assentiment général que vous avez donné aux principes rappelés par la Convention et vous êtes dignes d'être la garde avancée qui veille à ce dépôt sacré. Si quelques téméraires, emportés par une fureur anarchique osoient porter une main sacrilège sur la représentation nationale, sonnez l'alarme et à l'instant nous accourrons nous joindre à vous pour faire de nos corps un rempart à la Convention nationale et faire triompher ses principes qui sont ceux de tous les vrais Républicains.

Dijon, le 1^{er} brumaire 3^e de la République française une et indivisible.

Suivent 6 signatures.

(35) P.-V., XLVIII, 186-189.

(36) C 323, pl. 1390, p. 3.

(37) C 323, pl. 1390, p. 2.

(38) C 323, pl. 1390, p. 5.